

RÉSIDENCE IERDJ 2024

L'ÉTHIQUE COMME SOURCE COMPLÉMENTAIRE DU DROIT DANS LA FONCTION DE JUGER

ACCUEIL EN RÉSIDENCE D'EMMANUELLE MARCEAU

Professeure et Chercheure en philosophie au CEGEP du Vieux Montréal
Professeure associée au département de bioéthique de l'Université de Montréal
et co-chercheure au CRDP (Centre de Recherche en Droit Public)

Avec le soutien de



**CEGEP DU
VIEUX MONTRÉAL**

CENTRE
DE RECHERCHE
EN DROIT
PUBLIC



Québec 
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

Dans une volonté de poursuivre et d'approfondir son engagement pluridisciplinaire, l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice a le plaisir d'accueillir en résidence Emmanuelle Marceau pour une série d'ateliers consacrés à « L'éthique comme source complémentaire du droit dans la fonction de juger » qui débutera le jeudi 28 mars 2024 dans les locaux de l'IERDJ.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le droit et l'éthique sont deux formes de gouvernance présentes dans la société. Le droit encadre les comportements selon des normes, tandis que l'éthique repose sur la réflexion autonome basée sur des valeurs. Dans le domaine professionnel, la complémentarité entre le droit et l'éthique est de plus en plus reconnue, notamment dans l'environnement professionnel.

Le projet porté par Emmanuelle Marceau se concentre spécifiquement sur l'étude de cette complémentarité dans les fonctions des juges. Il vise à clarifier les rapports entre l'éthique et le droit en dressant une typologie des principaux courants, en mettant l'accent sur l'éthicisation du droit. L'objectif de cette résidence est ainsi de comprendre comment la complémentarité entre le droit et l'éthique s'exprime dans les fonctions des juges.

Au cours des dernières années, nous assistons à une évolution du domaine juridique qui correspond à son éthicisation. Ce phénomène qui renvoie à l'imbrication de l'éthique dans le processus judiciaire et l'adoption de lois se serait développé en trois phases successives qu'ont été : 1) l'adoption des Chartes des droits et libertés qui sont venues modifier la fonction de juger des juges en plaçant les juges dans un rôle de gardien des valeurs démocratiques, 2) l'adoption de modes alternatifs de règlement des différends (PRD) permettant de solutionner des litiges ailleurs que devant les tribunaux et souvent différemment, et 3) l'adoption de « lois éthiques » par les législateurs, soit des lois qui laissent une place aux destinataires de la norme pour en élaborer le contenu ou encore des lois qui traitent directement des enjeux moraux. Dans toutes ces phases de l'évolution du droit, les juges occupent une place centrale. Par exemple, à la phase 1, ils deviennent les « gardiens » des valeurs démocratiques; à la phase 2, ils agissent comme médiateurs, ce qui les oblige à délaissé l'application pure du droit pour aider les parties à identifier des solutions à leur litige; et finalement, à la phase 3, ils appliquent des lois dont le contenu est moins défini par nos législateurs que par les destinataires de la norme. Malgré cette évolution qui vient recadrer la fonction du droit, le rôle des juges reste fondamental au sein du système judiciaire : ils sont chargés de trancher les litiges en déterminant le sens de la norme.

Par l'entremise de ce projet, Emmanuelle Marceau vise des publications d'articles scientifiques, ainsi que l'élaboration d'une formation. Cette dernière sera composée d'une trousse en éthique, adaptée à la réalité de la magistrature, comportant par exemple des vignettes de mises en situation axées sur les rapports entre l'éthique et le droit dans l'exercice des fonctions des juges et des grilles d'aide à la décision éthique. Cette trousse sera au préalable validée et co-construite avec le soutien des collaborateurs au projet, ainsi qu'un panel d'experts formé de juges, au Québec et en France.

CALENDRIER DE LA RÉSIDENCE

L'accueil en résidence d'**Emmanuelle Marceau** à l'IERDJ est prévue en trois temps sur l'année 2024.

- Du **23 au 30 mars**, la chercheuse rencontrera des magistrats français et présentera les principaux résultats de la revue de la littérature le jeudi 28 mars 2024 à l'IERDJ (contexte, problématique et méthodologie). Afin de préparer ce temps, la lecture de la publication suivante « Éthique et droit : des rapports complexes et variables pour réguler l'espace public » est recommandée (références complètes dans la bibliographie et document adressé en pièce jointe).

- Du **20 juin au 2 juillet**, la chercheuse présentera les résultats préliminaires de la recherche à l'IERDJ et propose de rencontrer un certain nombre d'acteurs institutionnels, notamment en vue d'octroyer de la formation aux formateurs (juridiction administrative, ENM).

- En **octobre ou novembre** (à confirmer), la chercheuse procédera à la restitution finale des résultats de la recherche.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Chercheuse principale : **Emmanuelle Marceau**, Emmanuelle Marceau, Professeure et Chercheure en philosophie au CEGEP du Vieux Montréal, Professeure associée au département de bioéthique de l'Université de Montréal et co-chercheure au CRDP (Centre de Recherche en Droit Public), chercheure à l'OBVIA.

Cochercheur : **André Lacroix**, professeur titulaire à la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke

Collaboratrice : L'Honorable **Marie-Josée Hogue**, juge à la Cour d'appel du Québec et médiatrice judiciaire à la Cour d'appel

Collaborateur : **André Ouimet**, professeur associé, Faculté de droit Université de Sherbrooke et secrétaire général du Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire

BIOGRAPHIES DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE



Après des études universitaires en droit (B.C.L., LL.B) et en éthique appliquée (Ph.D), **Emmanuelle Marceau** débute sa carrière en tant que professeure de philosophie, de bioéthique et d'éthique au Cégep du Vieux Montréal (Collège d'enseignement supérieur et professionnel), à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke, au cours de laquelle elle combine la rigueur intellectuelle du droit avec la réflexion éthique. Elle consacre sa carrière à explorer les intrications éthiques dans divers domaines, de l'éducation à la recherche, en passant par le numérique et la justice.

En parallèle de son enseignement, Emmanuelle Marceau embrasse également la recherche avec passion. Ses domaines de prédilection comprennent l'éthique de la recherche, la justice et les changements sociétaux, l'intelligence artificielle, l'éthique de la magistrature et l'éthicisation du droit. Elle s'intéresse aux modes de gouvernance et leurs interactions (éthique appliquée, droit et déontologie) dans une perspective de recherche de justice. Ses contributions significatives ont été publiées dans des revues académiques de renom, témoignant de sa rigueur intellectuelle et de son engagement envers l'avancement des connaissances dans le domaine de l'éthique.

En tant que chercheuse, Emmanuelle Marceau a participé à des divers projets de recherche novateurs, explorant des questions cruciales telles que l'éthique du numérique, l'éthique organisationnelle, l'éthique de la recherche et l'éthique professionnelle. Son travail met en lumière sur des dilemmes éthiques complexes et contribue à façonner les discussions éthiques dans divers secteurs.

À titre d'éthicienne, elle soutient et accompagne divers organismes, ordres professionnels et groupements. À plusieurs reprises, elle a organisé des événements scientifiques, prononcé des conférences, soutenu des initiatives pour déployer des pratiques exemplaires dans le domaine professionnel et favoriser la conduite responsable en recherche. Elle est chercheuse associée au Centre de recherche en éthique (CRÉ), au Centre de recherche en droit public (CRDP), à HumanIA et dans l'axe « gouvernance et éthique » à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OVBIA). Elle donne également annuellement une formation en éthique aux juges de la Cour du Québec.

Page web professionnelle :

<https://espum.umontreal.ca/espum/departement-de-medecine-sociale-et-preventive/lequipe-du-departement/personnel-enseignant-regulier/professeur/in/in20868/sg/Emmanuelle%20Marceau/>



André Lacroix est juriste de formation et professeur titulaire au Département de philosophie et d'éthique appliquée, à la Faculté des lettres et sciences humaines, de l'Université de Sherbrooke depuis 1998. Il fut également titulaire de la Chaire d'éthique appliquée de 2004 à 2014. Il a été un des principaux responsables de la création de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke en 1999 et titulaire de cette même chaire de recherche-intervention de 2004 à 2014. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques, chapitres de livres et monographies portant sur l'éthique professionnelle, l'éthique de l'administration publique et l'éthique sociale. En plus de ses travaux de recherche, il a donné de nombreuses formations en éthique aux juges de la Cour du Québec et agi comme consultant et formateur auprès de nombreux ordres professionnels et organismes publics et parapublics tels que les corps policiers, au Québec et à l'international.



L'honorable **Marie-Josée Hogue** a été nommée juge puînée à la Cour d'appel du Québec le 19 juin 2015, en remplacement de monsieur le juge Pierre.J. Dalphond.

Madame la juge Hogue a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke en 1986 et, au terme de ses études, a été récipiendaire de la médaille de faculté. Elle a été reçue au Barreau du Québec l'année suivante.

La juge Hogue était associée au sein du cabinet McCarthy Tétrault depuis janvier 2014. De 1987 à 2013 elle a pratiqué au sein du cabinet Heenan Blaikie dont elle était devenue associée en 1995. Elle a également été auxiliaire juridique de l'honorable juge Antonio Lamer de la Cour suprême du Canada de 1988 à 1989. Ses principaux domaines d'expertises ont été les litiges liés au droit des sociétés, le contentieux des affaires civiles et la responsabilité professionnelle. Une partie de sa pratique a également été consacrée aux litiges de droit administratif et de droit constitutionnel.

Madame la juge Hogue a reçu le titre de Fellow de l'American College of Trial Lawyers en 2009 et était présidente du chapitre québécois de cette organisation au moment de sa nomination à la Cour d'appel. Elle s'est aussi vu accorder par le Barreau du Québec le titre d'Avocate émérite (Ad.E.) en 2012. Elle a plaidé devant toutes les instances judiciaires du Québec, ainsi que devant la Cour Suprême du Canada et devant des tribunaux d'arbitrage nationaux et internationaux. Elle a été reconnue par l'ensemble des publications spécialisées comme étant une avocate plaidante de premier plan. Elle a enseigné, à titre de chargée de cours, à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke, ainsi qu'à l'école du barreau du Québec. Elle a aussi enseigné les techniques de plaidoirie aux avocats en exercice pendant de nombreuses années.

Elle est l'auteure de plusieurs publications traitant de sujets variés notamment en matière de déontologie et en matière d'arbitrage.

Madame la juge Hogue a siégé sur de nombreux comités du Barreau du Québec et du Barreau de Montréal dont le comité de liaison du Barreau de Montréal avec la Cour d'appel. Elle était membre du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec depuis de nombreuses années.

En septembre, 2023, elle a été nommée commissaire de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux, créé par le gouvernement du Canada.



Me André Ouimet est un avocat à la retraite qui poursuit ses activités professionnelles à titre d'expert international en matière de déontologie judiciaire. Il a mis sur pied le Réseau francophone des conseils de la magistrature judiciaire, dont il est le secrétaire général et qui est un partenaire institutionnel de l'Organisation internationale de la francophonie. Il offre aux juges des formations en éthique et déontologie judiciaire et il est consulté par le Conseil de la magistrature.

En matière d'accès à l'information et de protection de renseignements personnels, M. Ouimet est consulté régulièrement compte tenu de sa longue expérience à titre de secrétaire et directeur des services juridiques, de la Commission d'accès à l'information. Président de l'Association sur l'accès et la protection de l'information, il donne de la formation et il fournit une expertise au pouvoir législatif et à l'exécutif. Il a publié plusieurs textes, donné des centaines de conférences et participé à la rédaction des lois au Canada et en Europe.

André Ouimet contribue à la vie universitaire notamment par son enseignement, comme membre du conseil de la faculté et à titre de superviseur de projets d'étudiants.

SÉLECTION DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bégin L. Le droit comme substitut à la morale ? IIIe Conférence Des Juristes de l'État 1998:357-68.

Bégin L. L'intervention du droit et des juges dans la définition de notre éthique collective. *Éthique de société*, Sherbrooke: Éditions GGC; 1999, p. 220-40.

Bernatchez S. La fonction paradoxale de la morale et de l'éthique dans le discours judiciaire. *Revue du Barreau canadien* 2007;85:221-54.

Bernatchez S. L'éthicisation du droit en matière religieuse. *Lex Electronica* 2015;20:1-38.

Boisvert Y, Jutras M, Legault GA, Marchildon A. *Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique*. Montréal, Québec: Liber; 2003.

Dermange F, Flachon L. *Introduction. Éthique et droit*, Genève: Labor et Fidès; 2002.

Fortier V, editor. *Le juge, gardien des valeurs*. Paris: CNRS éditions; 2007.

Fukuyama F. *The great disruption: human nature and the reconstitution of social order*. New York, NY: Touchstone; 2000.

Genard J-L. *Les dérèglements du droit: entre attentes sociales et impuissance morale*. [Paris] : Bruxelles: Castells ; Labor; 2000.

Habermas J. *Droit et démocratie: entre faits et normes*. Paris: Gallimard; 1997.

Jutras F, Labbé S. *Éthique professionnelle. Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, De Boeck Supérieur; 2013, p. 105-8. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02.0105>.

Lacroix A. L'insuffisance du droit en matière d'éthique ou les lois sur l'éthique : voyage au pays de l'absurde ! *Éthique Publique* 2011;13:95-115. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.377>.

Lacroix, A. et E. Marceau, « Éthique et droit : des rapports complexes et variables pour réguler l'espace public », dans *Approches et fondements du droit, sous la dir. De S. Bernatchez et L. Lalonde*, vol. 3, (2019), pp. 187-216.

Lalonde L. Les « lois éthiques », un défi pour le droit. *Éthique Publique* 2011;13:117-35. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.394>.

Lalonde L. Les modes de PRD : vers une nouvelle conception de la justice ? *RDUS* 2003;33:97-131. <https://doi.org/10.17118/11143/12299>.

Lasserre V. *Le nouvel ordre juridique: le droit de la gouvernance*. Paris: LexisNexis; 2015.

Legault GA. L'hypothèse de l'éthicisation du droit. Les modes de règlement des différends : vers une autre « justice »? *Revue de droit*. Université de Sherbrooke. Chaire d'éthique appliquée, Université de Sherbrooke, Sherbrooke: Éditions G.G.C.; 2001.

Legault GA. *Professionalisme et délibération éthique: manuel d'aide à la décision responsable*. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec; 1999.

Legault GA. L'hypothèse de l'éthicisation du droit. Les modes de règlement des différends : vers une autre « justice »? Revue de droit. Université de Sherbrooke. Chaire d'éthique appliquée, Université de Sherbrooke, Sherbrooke: Éditions G.G.C.; 2001.

Legault GA. Professionnalisme et délibération éthique: manuel d'aide à la décision responsable. Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec; 1999.

Maeschalck M, al. Éthique et gouvernance: les enjeux actuels d'une philosophie des normes. Hildesheim: G. Olms; 2009.

Marceau E. Les défis de l'éthicisation du droit : validité conceptuelle des lois éthiques en contexte québécois. Thèse de doctorat. Université de Sherbrooke, 2015.

Otis L. La justice conciliatoire : l'envers du lent droit. *Éthique Publique* 2001;3. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2520>.

Pélisse J. Judiciarisation ou juridicisation ? : Usages et réappropriations du droit dans les conflits du travail. *Politix* 2009;n° 86:73. <https://doi.org/10.3917/pox.086.0073>.

Ricœur P. *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil; 1990.

Rosanvallon P. *La légitimité démocratique: impartialité, réflexivité, proximité*. Paris: Seuil; 2008.

Terré-Fornacciari D. *Les questions morales du droit*. Paris: Presses universitaires de France; 2007.

Thibierge C, al. *La densification normative: découverte d'un processus*. Paris: Mare & Martin; 2013.



Avec le soutien de

